

cannes

Boulevard de la Source : nouveau sens interdit à l'essai

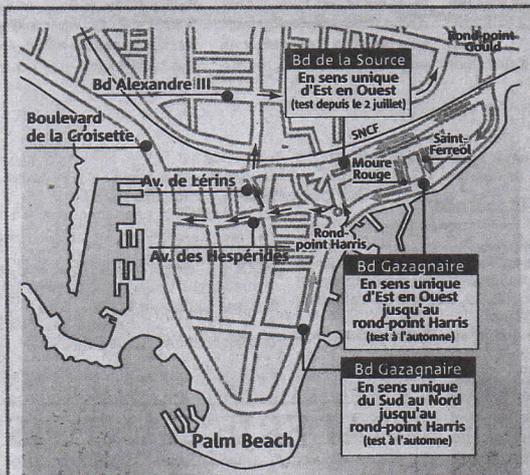
POINTE CROISSETTE la ville teste un nouveau plan de circulation. Première étape un sens unique boulevard de la Source. Un autre pourrait suivre bd Gazagnaire

À voir le nombre de voitures qui vont encore droit dans le sens interdit, on comprend vite que les automobilistes n'ont pas tous repéré le nouveau sens unique du boulevard de la Source (voir ci-dessous). Il est à l'essai depuis le 2 juillet et préfigure une réorganisation de la circulation dans tout le secteur. A terme, le boulevard Gazagnaire, devrait lui aussi être mis en sens unique et les rues adjacentes adaptées aux nouveaux flux de circulation (voir infographie). Nous donnions le dé-

tail de ce projet dans notre édition du 21 juin, et depuis, plusieurs lecteurs nous ont fait part de leurs observations. François Ragiot, par exemple, habitant de la rue de Golfe-Juan, émet quelques réserves : « Pour les parents de l'école Croisette venant de l'Est et les riverains des Hespérides, le projet allongerait et compliquerait la desserte du quartier en y ajoutant de nouveaux dangers. », remarque-t-il en acceptant néanmoins l'idée du sens unique du boulevard de la Source.



Un essai de sens unique sur le boulevard de la Source a commencé lundi dernier. Il préfigure d'autres modifications du plan de circulation du quartier. (Photo Sébastien Maldjanian)



Les flèches vertes indiquent les sens uniques envisagés, les flèches noires, l'itinéraire possible après le rond-point Harris.

Une seule voie de sortie vers l'Est

Brunette Flet, de la résidence Adriana, note « quand ils rentreront chez eux, ceux qui habitent entre le rond-point Gould et le rond-point Harris, devront obligatoirement faire le tour par le boulevard

Alexandre-III déjà engorgé. Et tous les habitants de la pointe Croisette n'auront plus qu'une seule voie de sortie vers l'Est. » On le voit, les changements sont toujours compliqués à mettre en œuvre. C'est la raison d'être des tests que la ville réalise grandeur nature, avant de

décider quoi que ce soit. De plus, une réunion publique d'information et de concertation sera organisée en septembre. Le moment idéal pour faire valoir ses opinions car « rien n'est encore figé » rappelle la mairie.

P. V.